

# La droite rolloise fourbit ses armes

**FINANCES** Le Conseil communal de Rolle a approuvé un budget déficitaire amendé contenant, notamment, des estimations sciemment fausses en signe de protestation envers le canton.

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH

→ Mardi soir, les conseillers communaux ont approuvé à une très large majorité un budget 2019 amendé et déficitaire à hauteur de plus de 3 millions – avec une droite unanime et une poignée de voix émanant de la gauche. Les amendements étaient une initiative de la commission des finances, soutenue par le PLR. Ils contenaient certaines estimations volontairement incorrectes afin de lancer une nouvelle salve contre les charges péréquatives dues au canton. Un argument entendu par le Conseil d'Etat?

## 2 AVEC QUELLES ARMES?

Les différents amendements proposés par la commission des finances – et acceptés par le Conseil – ont réduit l'excédent de dépenses à quelque 3,6 millions de francs au lieu des 9 millions prévus. Parmi ceux-ci, deux sont un signal clair envoyé au canton. La Cofin, soutenue par le PLR, a proposé que le budget 2019 soit limité à des charges péréquatives cantonales selon le ratio du budget 2018. Ainsi, 63% des recettes communales seraient reversées au canton au lieu des 80% prévus, une différence qui représente 5,988 millions.

En outre, il a été proposé que le montant rétrocédé par le canton aux communes pour compenser les effets de la RIE III soit affecté à un compte subsides. Rolle, qui recevrait quelque 3,4 millions, espère ainsi garder l'essentiel dans ses caisses, plutôt que de voir les trois quart «piqués» par la péréquation. «C'est un vote protestataire et un message lancé au canton. Nous ne sommes pas naïfs, on a fait des estimations consciemment fausses pour être entendus», commentait le PLR Michel Deruaz au lendemain du Conseil. En assemblée, le chef de groupe PLR s'était montré bien plus emphatique, évoquant une «révolution à venir», partie de La Côte. Mais pour l'heure, aucune autre action n'est prévue. «On appelle à des discussions avec le canton».

## 1 POURQUOI CETTE FRONDE?

«Les prélèvements péréquatifs du canton sont devenus insupportables», lançait mardi Christian Hay, président du PLR et membre de la commission des finances (Cofin). Pour 10 francs d'impôts que le contribuable rollois verse au total au canton et à la commune, seuls 55 centimes restent effectivement dans les caisses de la commune. Le reste, soit 9,45 francs, part à Lausanne! Et les libéraux-radicaux de conclure: «La situation de Rolle n'est que le reflet éclatant de l'impasse dans laquelle le système péréquatif nous conduit. Le PLR de Rolle demande à nos organes cantonaux de le revoir d'urgence.» Arguant notamment du fait que le canton avait favorisé l'implantation d'entreprises à Rolle.

## 3 QUE DIT LA LOI, QUE RÉPOND LE CANTON?

«La commune est souveraine dans l'établissement de son budget. Elle peut indiquer les montants qu'elle souhaite en termes de simulations. Nous ne les contrôlons pas», informe Corinne Martin. Cependant, la cheffe du Service cantonal des communes et du logement rappelle que quels que soient les montants au budget, «Rolle devra s'acquitter des factures péréquatives légalement dues».

Pour ce qui est du montant rétrocédé aux communes, «il entrera dans le décompte péréquatif, selon l'accord passé entre l'Etat et les communes concernant la mise en œuvre de RIE III». Vu la situation particulière de Rolle (et d'autres communes), la conseillère d'Etat Béatrice Métraux assure pour sa part que le canton reste à l'écoute, sensible à leurs difficultés: «L'Etat envisage d'octroyer des facilités de paiement aux communes qui rencontreraient des problèmes momentanés de trésorerie. Rolle pourra demander à son tour des aménagements.»

## 4 ET LA GAUCHE?

Le parti socialiste n'avait pas donné de mot d'ordre, on a vu quelques mains se lever pour approuver le budget, les autres étaient des votes négatifs et des abstentions. «La situation rolloise est catastrophique, je comprends la motivation de mes collègues de la commission des finances, a relevé le socialiste Patrick Bréchon. Mais si on ramène l'excédent de charges à 3 millions au lieu des 9, on est en contradiction avec le message d'aide que l'on souhaite lancer au canton.» «Cette fronde est un vœu pieux, je vois mal le canton entrer en matière tant que notre taux d'imposition est inférieur à la moyenne cantonale de 68%», a rajouté son collègue de parti Laurent Schatzmann.



Rolle a mal à ses finances et cherche des solutions pour sortir de l'impasse. ARCHIVES LA CÔTE

## Le Grand Conseil se saisit des «douloureuses»

C'est à une curieuse joute que se sont livrés les députés mercredi en fin de matinée. Ou tout au moins, une joute au fort accent de La Côte. Au programme, juste avant le dîner, le dépôt d'un postulat emmené par le Copétan PLR Pierre-André Romanens et demandant au Conseil d'Etat des mesures de soutien provisoires aux «quelques communes» qui se retrouveront dans le rouge foncé après le passage de la péréquation, de la facture sociale et de la RIE III. En première ligne parmi ces collectivités, le cas de Rolle a été largement évoqué hier à Lausanne. D'abord par Pierre-André Romanens, puis par sa collègue de parti Josephine Byrne Garelli, qui a longuement appuyé le postulat. «Il était important que

je m'exprime, en tant que députée rolloise et ancienne municipale, explique-t-elle. Et de rappeler que Rolle est très bien gérée.» Retour au Grand Conseil, où la socialiste de Cossonay Valérie Induni, tout comme le syndic PS de Morges Vincent Jaques, se sont montrés plus critiques, soucieux de voir le dossier rouvert quelques minutes après que les députés avaient voté un budget comprenant déjà des aides pour ces communes, notamment une enveloppe de 50 millions de francs. Egalement directement concerné, le municipal PLR de Nyon Maurice Gay a lui aussi évoqué le budget cantonal, avant de souligner que si le canton peut se réjouir d'être dans le noir, «de nombreuses communes, dont Nyon, doi-

vent annuler ou reporter des investissements, avec des conséquences probables pour l'avenir.» Bref, le Nyonnais a appuyé le Copétan, suivi également, avec verve, par l'élue d'Apples Martine Meldem. Reste que, suivant la proposition des socialistes, le postulat n'a pas été envoyé directement au Conseil d'Etat, mais passera d'abord par une commission du Grand Conseil afin d'être plus longuement débattu. Pas de quoi, néanmoins, lever les inquiétudes. «C'est un cas de rigueur, répète au téléphone Josephine Byrne Garelli. J'espère que le Conseil d'Etat trouvera une solution pour que Rolle ne se retrouve pas en faillite fin 2019.» GB